

## Mémento

### Mairie de Billio

Secrétaires : Jennifer Dubrulle  
Caroline Vila

Tél : 02 97 42 28 18

Mail : mairie.billio@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi et  
Vendredi : 13h30 à 17h00

Jeudi : Fermée

**Rappel : la mairie n'est pas ouverte au public le matin**



### Téléphones utiles

Médecin de garde : 02 97 68 42 42

Pharmacie : 3237

Pompiers : 18

Urgences médicales : 15

Police : 17

Cabinet infirmier : 02 97 42 21 89



SAAD : 06 88 87 52 24

plumelec@admr56.com

ADMR : 02 97 42 30 05

ssiadplumelec@admr56.com

**AMPER (Association Mandataire et Prestataire de services pour l'Emploi en milieu Rural)**

Service à la personne et à domicile en Morbihan

Contact Mie-Ange Dufaud

Antenne de St-Jean-Brévelay

27 rue de Rennes

02 97 61 45 85

Amper.stjeanbrevelay@msa-services.fr



### Messes à Billio

Dimanche 16 avril à 9h30

Steph Pizza sera présent le

vendredi 07 avril

06.12.70.65.49

### Ô Saveurs des couleurs

Vous propose le vendredi et le samedi des plats à emporter.

N'hésitez pas à commander

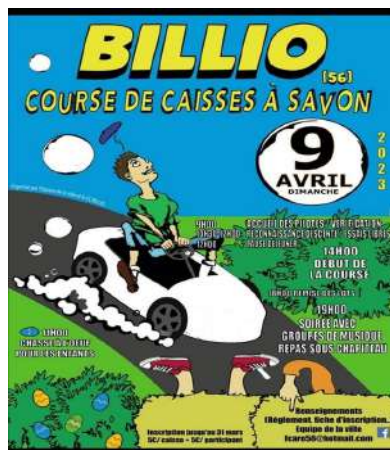
06.33.30.52.63

N'hésitez pas à liker la page

Facebook de Billio

## VIE ASSOCIATIVE

### L'Equipe de la Ville



Après la balade de mob, l'Equipe de la Ville innove en proposant une descente de caisses à savon **le dimanche 9 avril** ainsi qu'une chasse à l'œuf le matin.

contact Fabien: au 06 78 32 31 20 par sms de préférence.  
Merci.

### Le Comité de fêtes



Réunion de l'association **le mardi 04 avril à la salle communale.**

19h15. élection du bureau. L'association est à la recherche d'un (e) secrétaire et d'un (e) trésorière adjointe. Si besoin d'informations, contacter le 0669475305.

### Le Football Club Billiotais



Dimanche 02 avril Billio reçoit Crugel à 15h30

Dimanche 16 avril Billio se déplace à St-Allouestre à 13h30

Dimanche 23 avril Billio reçoit Le Roc-Saint-André à 15h30

**A noter : dimanche 07 mai dernière rencontre à domicile.**

**A l'issue du match : galettes saucisses**

## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Fermeture exceptionnelle de la mairie mercredi 19 avril 2023.**

### Lutte contre les frelons asiatiques



De février à mai, c'est la saison pour piéger les fondatrices, c'est-à-dire les reines des frelons asiatiques. À la sortie de l'hivernage, les reines ont besoin d'énergie, elles se mettent à la recherche de sucre. C'est le moment de commencer le piégeage. Le piège peut être réalisé facilement avec une bouteille en plastique. Les appâts suivants apportent de bons résultats : vin blanc (répulsif pour les abeilles) + bière + sirop de cassis ou de framboise

### Déchèteries « nouvelles modalités d'accès »



Depuis le 06 février, les barrières en déchèterie sont fonctionnelles. Il faut désormais depuis cette date, un badge, (le même que celui utilisé pour les conteneurs d'ordures ménagères) pour accéder à toutes les déchèteries de Centre Morbihan Communauté.

Les habitats et professionnels du territoire devront passer leur badge à la borne placée au niveau de la barrière pour accéder à la déchèterie.

Les professionnels basés hors territoire mais intervenant sur l'une de 12 communes, pour un chantier, devront remplir l'attestation : « **passage en déchèterie d'un professionnel hors territoire** », disponible sur le site [www.centremorbihancommunaute.bz](http://www.centremorbihancommunaute.bz) et la présenter à l'agent de la déchèterie.

## Démarchage téléphonique abusif

### Bloctel c'est quoi ?



Un service

gratuit

Service d'opposition au démarchage téléphonique



Dans le

respect de la loi

La loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, **permet à toute personne de refuser** d'être démarchée par un professionnel avec lequel elle n'a pas de relation contractuelle en cours



Sans obligation

Il est possible de supprimer

cette inscription à tout moment

## Que faire en cas de démarchage téléphonique abusif ?

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'appels téléphoniques commerciaux, vous pouvez vous inscrire sur une liste officielle d'opposition au démarchage téléphonique nommée **Bloctel** :

Cette inscription est **gratuite**.

En vous inscrivant sur cette liste, les entreprises n'auront plus le droit de vous appeler pour vous démarcher.

Toutefois, les professionnels ou entreprises suivant(e)s auront encore le droit de vous appeler :

- Institut de sondage et association à but non lucratif dès lors qu'ils ne font pas de prospection commerciale
- Professionnel en vue de fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- Entreprise avec laquelle vous avez une relation contractuelle préexistante. Cette entreprise peut vous appeler si vous êtes clients chez elles **et uniquement si l'offre commerciale est en rapport avec votre contrat**. Cela comprend les offres de produits ou de services se rattachant à votre contrat ou qui sont complémentaires à l'objet de votre contrat ou de nature à améliorer ses performances ou sa qualité.

Attention

Le contrat conclu avec un consommateur à la suite d'un démarchage téléphonique réalisé en ne respectant pas l'inscription sur Bloctel est considéré comme non valable et peut être annulé en justice.

Au début de chaque appel téléphonique, le professionnel doit par ailleurs vous donner les informations suivantes :

- Son identité ou l'identité de la personne pour le compte de laquelle il appelle

La nature commerciale de son appel

Ces informations doivent vous être données de manière claire, précise et compréhensible.

Sans ces indications, le professionnel peut s'exposer à une amende pouvant aller jusqu'à **15 000 €**.

Le numéro de téléphone du professionnel doit également s'afficher sous peine de se voir exposer à une amende pouvant aller jusqu'à **375 000 €**.

Centre  
**MORBIHAN**  
C O M M U N A U T É

# EREF

## ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION

» L'ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION vous propose des informations et des conseils dans le domaine de l'emploi et la formation.

» QUAND ?  
Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h30-17h30 (fermeture le mardi après-midi)  
Entretiens conseils sur rendez-vous.

Espace Rural Emploi Formation / France Services  
Boulevard Duguesclin, 2 rue Yves Le Thies  
CS 10369 - 56503 Loominé Cedex  
Tél. : 02 97 44 29 65 - Mail : eref@cmc.bzh  
www.centre-morbihancommunaute.bzh

Lieu ressource ouvert à tous, l'EREF vous accueille en libre accès ou en entretien conseil pour toutes vos questions liées à l'emploi, la formation ou la reconversion. Il est également un interlocuteur des entreprises locales pour leurs recrutements.

### Des professionnels vous accompagnent et vous conseillent :

- » Elaborer un CV, une lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche...
- » Aide aux démarches en ligne : inscription, actualisation, envoi de documents...
- » En libre accès : Ordinateurs, documentation métiers, offres d'emploi...
- » Information jeunesse (BAFA, jobs d'été, apprentissage, ...)
- » VAE, formation, construction de projets (conseil en évolution professionnelle, bilan de compétences)
- » Création d'entreprise
- » Mise en relation avec les entreprises
- » Informations Compte Personnel de Formation et autres financements

### Permanences de partenaires :



- » Mission Locale : Information et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans
- » Conseil Départemental : Accompagnement de personnes bénéficiaires du RSA

» France services

Accompagnement France Services

L'EREF est aussi labélisé France Services. Les agents vous accueillent et vous accompagnent pour vos démarches administratives en lien avec 9 opérateurs nationaux (Pôle Emploi, CARSAT, CAF, MSA, CPAM, ANTS, DGFIP, Point Justice, La Poste).

Vous pouvez, entre autres, être accompagné pour une demande de carte grise, une inscription à Pôle Emploi, une demande de carte vitale, d'allocation logement, une demande de retraite...

LES PARTENAIRES